

République Française

Département du Bas-Rhin



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 décembre 2023**

Nombre de conseillers élus : 29 Conseillers en fonction : 27 Conseillers présents : 19 (6 procurations)

L'an 2023, le 6 novembre à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de Benfeld s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jacky WOLFARTH, Maire, en session ordinaire. M. Martin GUNDELACH a été désigné secrétaire de la séance.

Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis par voie électronique aux Conseillers municipaux le 5 décembre 2023.

Membres présents :

M. Jacky WOLFARTH	Mme Véronique BRUDER	Mme Séverine RAMSEYER
Mme Stéphanie GUIMIER	M. François LARDINAIS	M. Frédéric BARTHE
M. Claude WEIL	Mme Sonia JEHL	M. Martin GUNDELACH
Mme Nathalie GARBACIAK	M. Christian SITTLER	Mme Chantal WINTZ
M. Jean Jacques KNOPF	M. Eric HELBLING	M. Richard BAUMERT
Mme Florence SCHWARTZ	Mme Ellia FONTAINE	Mme Caroline RUDOLF

Membres absents excusés :

M. Bruno LEFEBVRE (procuration à Mme N. GARBACIAK), M. Eric LACHMANN, Mme Julie ROJDA (procuration à M. Claude WEIL), Mme Elsa ESTREICHER (procuration à Florence SCHWARTZ), M. Antony REIFF (procuration à Mme Stéphanie GUIMIER), Mme Gaëtane CHAUVIN (procuration à Jacky WOLFARTH), Mme Elodie PAULUS, M. Philippe WETZEL (procuration à M. Eric HELBLING), M. Vincent KALT.

Assistait en outre : M. Vincent SCHULTZ, Directeur Général des Services.

DCM87/10/2023

Création d'une borne du serment de KOUFRA dans le cadre de la création de voie de la 2e Division Blindée

M. Claude WEIL, Adjoint au Maire, présente succinctement l'association patriotique des Anciens Combattants et Amis de la 2e D.B et 2e B.B d'Alsace qui a initié le projet « voie de la 2ème DB » qui relie les communes libérées par cette division en 1944, de la Manche à Strasbourg et identifié l'éligibilité de la commune.

Elle symbolise l'avancée de la 2e D.B unité française commandée par le Général LECLERC lors des combats de la libération de la France contre l'occupant Nazi en 1944-1945.

Cette voie et matérialisée par des bornes du serment de KOUFRA dont la première est installée à UTAH BEACH lieu du débarquement de la division le 1er août 1944 et suit l'épopée de la division lors de son parcours jusqu'en Alsace. Elle symbolise matériellement la reconnaissance des communes envers leurs libérateurs les « LECLERC » qui ont sacrifié leur vie pour le prix de notre libération.

Accuse de réception en préfecture
067-216700286-20231211-DCM87-10-2023-DE
Date de réception préfecture : 15/12/2023

A ce jour, 150 bornes dont 27 en Alsace sont installées dans les villes et villages qui en ont exprimé le souhait.

Dans le cadre du devoir de mémoire et des futures célébrations du 80e anniversaire de la libération de l'Alsace, la Commune souhaiterait s'inscrire au dispositif et ainsi figurée dans le guide vert Michelin de la voie de la 2e D.B.

Le prix de la borne est de l'ordre de 2 500 à 3 000 €.

Entendu les explications de M. Claude WEIL, Adjoint au Maire

le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,

décide :

- l'installation de cette borne au niveau de la rue du 1er Décembre
- de procéder à son inauguration le samedi 30 novembre 2024.

Adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance,
M. Martin GUNDELACH

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,
Jacky WOLFARTH.

